



AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT AVIS PUBLIC DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ par le soussigné, M. Marc Chalifoux, directeur général et greffier-trésorier de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le vendredi 24 juillet, à 10 h 00, à la salle du Conseil sise au 959, rue Principale à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les points de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 477-2026 abrogeant le règlement 397-2020 concernant les limites de vitesse sur la 1re Rue (section entre la 67e Avenue et la 79e Avenue), la 73e Avenue et la 79e Avenue et fixant une nouvelle limite de vitesse
4. Demande d'autorisation à la CPTAQ – aliénation du lot 5 986 271
5. Autorisation de signature d'une entente relative au lot 5 986 566
6. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce 20 juillet 2026.

Marc Chalifoux
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc Chalifoux, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet, le 20^e jour de juillet deux mille vingt-six à 10 h 00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 juillet 2026.

Marc Chalifoux
Directeur général et greffier-trésorier